

FRANCE APÉRO THÉMATIQUE N°8 : LA RE-VÉGÉTALISATION URBAINE

Avec nous ce soir-là, Chris Bégneux, représentante de l'association *Culture(s) en Herbe(s)*, présentait le projet de jardin partagé, le Jardin Marcotte, et Christophe Laurens, architecte qui participe à la revue *Entropia*, revue sur la décroissance.

Des espaces de vie collectifs.

Le principe premier du jardin partagé est de créer un espace de vie convivial, à disposition des riverains, pour améliorer leur cadre de vie et leur permettre de se rencontrer. Chris parle du jardin comme « un repère » où l'on vient « retrouver un espace de calme et de bienveillance ». Pas besoin de connaissances préalables pour participer, tout le monde est le bienvenu, le but étant d'échanger et de progresser ensemble. Le jardin partagé c'est le plaisir de se retrouver, de mettre les mains dans la terre, ou encore d'être assis aux pieds des arbres « qui nous cachent le soleil pour les tomates ! » plaisante Chris.



Se nourrir avec ce que l'on produit.

La nécessité de subvenir à ses besoins est aussi une question que pose la re-végétalisation urbaine. Penser un nouveau développement de la ville, c'est penser aux « manières alternatives de l'habiter » pour Christophe. L'exemple de la ville de Détroit nous montre comment des populations défavorisées se sont réappropriées le centre-ville dévasté pour produire à moindre coût et se nourrir mieux. Cependant pour Christophe, il semble impossible de nourrir les villes en produisant uniquement sur place. Ce qu'il faut avant tout c'est transformer la bordure extérieure, pour rapprocher l'agriculture de la ville. La question de la pollution reste sans réponse : peut-on réellement s'ouvrir à la permaculture comme le souhaite Chris, dans un espace urbain pollué ?

Repenser le développement, une question d'échelle.



Finalement c'est le développement lui-même qui est interrogé en fin de débat. Qu'il soit « humain » ou « durable », le pouvoir de décision en société n'évolue pas. Repenser le développement, c'est admettre que chaque problème doit être résolu par la concertation des individus touchés, dans l'agriculture, la gestion des déchets, l'éducation, et bien d'autres. « La ville du développement a mangé les communs ; l'espace public n'est plus habité. » C'est cette question des communs qu'il est nécessaire de relancer dans le débat public.

Une conclusion positive et optimiste sur la prise de conscience face aux problèmes environnementaux et sur la possibilité de s'organiser a permis à tous et toutes celles présents ce soir-là de discuter autour des projets de chacun, les problèmes qu'ils rencontrent, mais aussi les solutions qu'ils trouvent et l'expérimentation au quotidien.

Retrouvez l'intégralité du débat ici : [partie 1](#) - [partie 2](#) - [partie 3](#) - [partie 4](#)

Pourquoi la galerie goutte de Terre ?

La "Galerie associative Goutte de Terre" est une association loi 1901 fondée en 2009 par Raphaël Schaltegger. A travers sa sélection d'artistes, la galerie Goutte de terre diffuse des oeuvres qui véhiculent les valeurs de notre planète.

Les bénéfices de la Galerie soutiennent des associations oeuvrant à l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans le monde.

C'est parce que ses valeurs sont proches de celles de SOLIDARITÉ que la Galerie Goutte de terre est l'un de nos trois partenaires pour le projet des apéros thématiques, avec le Centre Valeyre dans le 9e arrondissement et le lieu culturel Mains d'oeuvres à Saint Ouen.